



Enfants après séparation

Par **Coulon Karine**, le **06/07/2017** à **18:37**

Bonsoir,

séparée depuis juillet 2014, mon ex m'a enfin permis de prendre une enfant (ayant 2 enfants) sur ma déclaration des revenus l'année dernière. Maintenant, il souhaite la reprendre étant donné que il souhaite régler son logement que Havre pour poursuivre ses études. Il souhaite qu'elle aille à la CAF pour l'aide aux logements. Du coup, est ce que je suis mieux à faire garde alternée avec lui pour mes 2 filles ? (Sachant qu'elles vont 2 à 3 fois chez lui juste pour dîner) sinon, elles sont continuellement chez moi. Payer la moitié du futur loyer de ma fille ? Il se fait en moyenne 42.000 € à l'année et moi 18.000 € à l'année et n'a jamais payé de pension. Comment dois je faire ? Qu'est ce qui serait le mieux pour moi ? Est-ce que je perds mon aide au logement si elle va faire sa demande ?

Merci à l'avance, je suis un peu perdue...